

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique sur le projet éolien de POULIGNY Saint-PIERRE

**De :** Antoine Fournier <antoine.fournier@gmail.com>

**Date :** 04/12/2018 12:00

**Pour :** pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Nous n'acceptons pas l'installation de ces éoliennes pour les raisons suivantes :

- Elles perturbent les vols des oiseaux
- Elles modifient le paysage autour des sites classés
- Elles vont geler des territoires agricoles par l'emprise au sol
- Elles vont nécessiter un volume important de matériaux pour les fondations alors que les carrières ferment
- Elles vont générer des décibels dans un lieu proche du zone protégée
- Elles vont nécessiter un démantèlement , est-ce que le budget est prévu ? qui règle la facture ?
- Le bilan global énergétique de la naissance à la mort de l'éolienne n'est pas obligatoirement positif au regard des 27% de période de production de 2017
- Leur bilan économique est faussé par les aides de l'Etat qui ne seront pas éternelles

En espérant que vous tiendrez compte de ces remarques

Cordialement

Antoine Fournier

Roches

36220 Néons sur Creuse

---  
Antoine FOURNIER